



## **Déclaration intersyndicale concernant la condamnation d'une élue représentante du personnel**

Nos syndicats se positionnent clairement en soutien de notre collègue Sylvie Polinière, condamnée par la cour d'appel de Nîmes le 4 mai 2017, pour outrage envers le maire de Beaucaire et son 1<sup>er</sup> adjoint.

Il est reproché à notre collègue d'avoir lu une déclaration lors du conseil d'administration du 17 juin 2014, au nom des personnels du lycée professionnel de Beaucaire, dans laquelle le FN était qualifié de parti raciste et xénophobe.

Le rectorat de Montpellier avait accordé la protection fonctionnelle pour le procès en première instance, contre toute logique cette protection lui a été refusée pour l'appel.

Nos syndicats exigent que le rectorat apporte son soutien à notre collègue dans le cadre de cette action juridique y compris dans le cadre de son recours auprès de la cour de cassation.

D'autre part nous condamnons le fait que des représentants du personnel puissent être poursuivis dans le cadre de leur mandat. Il est hors de question d'accepter que les Conseils d'Administration soient de simple chambre d'enregistrement et que toute question politique y soit bannie, comme le souhaitent les partis ultra réactionnaires de notre pays.

Nous continuerons à nous y exprimer librement.

Pour nous le FN reste un parti raciste, xénophobe, sexiste, homophobe, libéral et antisocial. C'est au quotidien, y compris dans nos établissements que nos syndicats combattront le FN.

CGT Educ'action Montpellier  
SNUEP-FSU Montpellier  
SNEP-FSU Montpellier  
SNES-FSU Montpellier  
SNETAA-FO Montpellier  
SUD-Education 30-48  
SUD-Education 34  
SUD-Education 11-66